

Oser la réduction des risques

Les recommandations de l'audition publique capitalisent sur les acquis de la loi de modernisation du système de santé et poursuivent l'adaptation des réponses aux problèmes d'addiction.

Prenant acte que la RDR n'est pas une simple annexe d'un soin à orientation unique, mais une approche qui en diversifie les accès, les outils et les sorties, le rapport appelle à dépénaliser l'usage et à promouvoir un versant auto-support. Il réaffirme l'importance d'une action publique forte vis-à-vis des lobbies, au service des publics les plus vulnérables.

Il promeut une RDR qui ne se limite pas à la lutte contre le VIH ou le VHC, mais participe d'un nouvel agencement gradualiste des réponses faisant le lien entre les différents acteurs, qu'ils soient ceux des dispositifs spécialisés, CSAPA/CAARUD, ceux des hôpitaux ou ceux des acteurs de la ville, pharmaciens et médecins généralistes notamment.

Le rapport valide le changement de paradigme des soins dépassant le seul objectif d'abstinence pour proposer aussi l'usage modéré et l'extension de la RDR à l'ensemble des produits, donnant au passage un coup de pouce au vapotage et aux nouvelles approches de l'alcool.

Il ouvre à de nouveaux outils et de nouvelles pratiques et reconnaît l'importance d'une recherche interventionnelle qui accompagne leurs évolutions.

Il défend des parcours de soins plus proches des parcours de vie, et moins enfermés dans des strates et filières ou soumis à une organisation exclusivement sanitaire des réponses.

On peut regretter, avec le jury, le manque de présence des acteurs justice, police, secteur social, éducation nationale, élus locaux, ou la simple évocation de ce qui se joue dans le champ de la prévention et des actions en milieu festif, auprès des familles et des jeunes avec la stratégie d'Intervention Précoce, où encore sur Internet. Mais pour autant ces questions ne sont pas oubliées.

Ces recommandations confirment les orientations de la loi de modernisation du système de santé et les mesures du plan Mildeca : il est donc essentiel que l'ensemble des acteurs de la politique publique s'emploient à en défendre la mise en œuvre.

Contact presse

Jean-Pierre Couteron, Président de la Fédération Addiction

Tél. : 06 03 44 60 38

Fédération Addiction – 9, rue des Bluets – 75011 PARIS

Email : infos@federationaddiction.fr